Kodak

Trendsetter

Périphériques de sortie
Version Modèle TSM

Guide de sécurité
Français

761-00029B-FR Rév A

Copyright

© Kodak, 2007. Tous droits réservés.

Ce document est également distribué au format PDF (Portable Document Format) d'Adobe Systems Incorporated. Vous pouvez reproduire ce document à partir du fichier PDF pour une utilisation interne. Les copies réalisées à partir du fichier PDF doivent être reproduites dans leur intégralité.

Marques commerciales

Kodak, Creo, Trendsetter et Magnus sont des marques commerciales de Kodak.

Adobe, Acrobat, Adobe Illustrator, Distiller, Photoshop, PostScript et PageMaker sont des marques commerciales d'Adobe Systems Incorporated.

Apple, AppleShare, AppleTalk, iMac, ImageWriter, LaserWriter, Mac OS, Power Macintosh et TrueType sont des marques déposées d'Apple Computer, Inc. Macintosh est une marque commerciale d'Apple Computer, Inc., déposée aux États-Unis et dans d'autres pays.

PANTONE, Hexachrome, PANTONE Hexachrome et PANTONE MATCHING SYSTEM sont la propriété de Pantone, Inc.

PEARL, PEARLdry, PEARLgold, PEARLhdp et PEARLsetter sont des marques déposées de Presstek, Inc.

XEROX est une marque déposée de XEROX CORPORATION.

Conformité FCC

L'équipement Kodak dont il est question dans le présent document est conforme aux exigences de la partie 15 du règlement FCC relatif à un équipement informatique de classe A. L'exploitation de cet équipement Kodak dans une zone résidentielle est susceptible de générer des interférences inacceptables avec la réception d'émissions de radio et de télévision, exigeant que l'opérateur prenne les mesures nécessaires pour y remédier.

Recyclage de l'équipement



Dans l'Union européenne, ce symbole signifie que lorsque le dernier utilisateur souhaite mettre ce produit au rebut, celui-ci doit être envoyé à l'installation appropriée pour être pris en charge et recyclé.

Veuillez contacter votre représentant Kodak local ou consultez http://www.kodak.com/go/recycle pour un supplément d'informations sur les programmes de collecte et de récupération disponibles pour ce produit.

Limite de responsabilité

Le produit, le logiciel ou les services sont fournis « tel quel » et « selon la disponibilité ». Sauf spécification contraire de votre contrat, Kodak Inc. réfute expressément toute garantie de toute nature, expresse ou tacite, incluant de manière non limitative les garanties implicites de qualité marchande, d'adéquation à un usage particulier et de non contrefaçon.

Vous déclarez comprendre et accepter que, sauf spécification contraire de votre contrat, Kodak Inc. ne saurait être tenue pour responsable d'aucuns dommages directs, indirects, consécutifs, fortuits, incluant de manière non limitative le manque à gagner, la perte de survaloir, la perte d'exploitation, la perte de données et autres biens immatériels (et ce quand bien même Kodak aurait été avisée de la possibilité de tels dommages), résultant : (i) de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser le produit ou le logiciel ; (ii) du coût d'acquisition de biens et services de substitution résultant de produits, biens, données, logiciels, informations ou services achetés ; (iii) de l'accès non autorisé à vos produits, logiciels ou données ou de l'altération de ceux-ci ; (iv) des déclarations ou comportements de tiers quels qu'ils soient ; (v) de toute autre matière en rapport avec les produits, logiciels ou services.

Le texte et les éléments graphiques du présent document sont exclusivement proposés à titre d'illustration et de référence. Les spécifications sur lesquelles ils s'appuient sont susceptibles de modifications. Kodak Inc. peut modifier le présent document à tout moment et sans préavis. Kodak Inc., agissant pour elle-même et au nom de ses filiales, ne saurait être tenue pour responsable des erreurs ou omissions techniques ou rédactionnelles que pourrait comporter le présent document et décline toute responsabilité quant aux préjudices fortuits, induits, indirects ou exceptionnels, incluant de manière non limitative le manque à gagner la perte ou l'altération de données, les retards de production, les manques à gagner et les pertes de bénéfices ou d'économies découlant de l'utilisation de ce document.

http://graphics.kodak.com/

761-00029B-FR Rév A interne

Révisé en novembre 2007

Sommaire

1 Sécurité de l'opérateur 1

Contenu du document ... 2
Pour en savoir plus ... 2
Installation, fonctionnement et maintenance de l'imageuse de plaques ... 3
Utiliser les messages de sécurité pour éviter les situations dangereuses ... 4
Reconnaître les différents niveaux de danger ... 5
Message de mise en garde de danger pour toutes les imageuses de plaques ... 5
Message d'avertissement pour toutes les imageuses de plaques ... 6
Message de mise en garde pour toutes les imageuses de plaques ... 7
Messages de mise en garde pour les imageuses de plaques dotées de l'option Autoloader (chargeur auto) ou ContinuousLoad (charge continue) ... 8
Remarques pour toutes les imageuses de plaques ... 8
En cas d'incendie ... 8
Fonctions de sécurité ... 9
Le dispositif coupe-circuit sur toutes les imageuses de plaques ... 9
Interrupteur d'alimentation/d'arrêt d'urgence sur toutes les imageuses ... 11
Boutons d'arrêt d'urgence sur toutes les imageuses ... 12
Panneaux protecteurs et avertisseur sonore sur la table de déchargement ... 13

A Étiquettes 15

Présentation ... 16
Description des étiquettes de l'imageuse de plaques ... 16
Étiquettes d'identification et de certification obligatoire ... 17
Étiquettes de sécurité laser apposées sur les panneaux d'accès ... 21
Étiquettes de sécurité électrique, mécanique et générale ... 22
Description des étiquettes de la tête d'imagerie thermique ... 26
Étiquettes d'identification et de certification obligatoire ... 27
Étiquette du diaphragme de la tête d'imagerie ... 28
Rayonnement laser/appareil à laser de classe 4/rayonnement de sortie ... 29
Description des étiquettes du dispositif anti-résidus ... 30
Étiquettes d'identification, de configuration et de certification obligatoire ... 30
Étiquettes de configuration ... 32
Étiquette sur les émissions atmosphériques ... 33
Sécurité générale ... 35
Description des étiquettes des options d'imageuse de plaques ... 36
Emplacement des étiquettes ... 37
Emplacement des étiquettes de la tête d'imagerie thermique ... 37

B Certification obligatoire 39

Désignation du modèle d'approbation réglementaire ... 40
Conformité aux normes de sécurité électriques et mécaniques ... 40
Déclaration de conformité CE pour l'imageuse de plaques et ses options ... 41
Déclaration de conformité CE pour l'unité de filtration ... 42
Conformité aux normes de sécurité laser ... 42
Conformité aux normes relatives aux perturbations électromagnétiques et à la compatibilité électromagnétique ... 43
Conformité aux normes des émissions sonores ... 43

Index 45

1

Sécurité de l'opérateur

Contenu du document 2
Pour en savoir plus 2
Installation, fonctionnement et maintenance de l'imageuse de plaques ... 3
Utiliser les messages de sécurité pour éviter les situations dangereuses 4
En cas d'incendie 8
Fonctions de sécurité 9

Contenu du document

Ce document contient des consignes de sécurité que les opérateurs doivent suivre pour utiliser et entretenir correctement une imageuse de plaques Kodak® Trendsetter® (modèle TSM), notamment des informations relatives à la certification obligatoire. Le cas échéant, il renvoie à une documentation complémentaire sur les normes en matière de sécurité électrique, mécanique et laser. Il décrit également les étiquettes destinées à rappeler les principes de sécurité pour les représentants du service technique Kodak.

Ce document comprend les sections suivantes :

- La section *Installation, fonctionnement et maintenance de l'imageuse de plaques* présente les tâches que les opérateurs peuvent effectuer en toute sécurité.
- La section *Utiliser les messages de sécurité pour éviter les situations dangereuses* décrit les situations qui peuvent entraîner des blessures graves ou fatales pour l'opérateur. Cette section présente également les situations qui peuvent endommager l'imageuse de plaques ou ses options.
- La section *En cas d'incendie* fournit des informations sur la procédure à suivre en cas d'incendie dans l'imageuse de plaque.
- La section *Fonctions de sécurité* décrit les différentes fonctions de sécurité intégrées dans l'imageuse de plaques à des fins de protection : le dispositif coupe-circuit, l'interrupteur d'alimentation/arrêt d'urgence et le bouton d'arrêt d'urgence. Elle décrit également les panneaux protecteurs et l'avertisseur sonore présents sur les modèles d'imageuses de plaques dotés des options Autoloader (Charge auto) et ContinuousLoad (Charge continue).
- *Annexe 2, Étiquettes* décrit les étiquettes apposées sur l'imageuse de plaques qui permettent d'exploiter le système d'exposition en toute sécurité.
- *Annexe 2, Certification obligatoire* liste les normes de sécurité pour lesquelles l'imageuse de plaques a été conçue, testée et certifiée conforme.

Pour en savoir plus

Pour toute autre question sur l'utilisation en toute sécurité de l'imageuse de plaque, contactez un représentant du service technique. Le représentant du service technique peut demander le numéro de série, qui figure sur l'étiquette de la plaque signalétique située à l'arrière de l'imageuse de plaque (un exemple d'étiquette est illustré à la page 17).

Vous trouverez de la documentation, des cours de formation, des logiciels à télécharger et des contacts de service et d'assistance à l'adresse http://graphics.kodak.com/.

Installation, fonctionnement et maintenance de l'imageuse de plaques

Installation

L'installation et la configuration initiale de l'imageuse de plaque doivent être effectuées par un représentant du service technique. Vérifiez la conformité de votre environnement de fonctionnement et de la connectivité nécessaire spécifiés dans la dernière version du guide de préparation du site de votre imageuse de plaques.

- *Guide de préparation du site Trendsetter 400/800 III* (707-00566)
- *Guide de préparation du site charge automatique Trendsetter III* (707-00567)
- *Guide de préparation du site charge continue Trendsetter III* (707-00568)
- *Guide de préparation du site Trendsetter NEWS Family (GMCE)* (707-00595)
- *Guide de préparation du site chambre du dispositif anti-résidus universel (UDRC)* (725-00089)
- *Guide de préparation du site Trendsetter NX Narrow/Mid Imager* (707-00638)

Fonctionnement

Avant d'utiliser l'imageuse de plaques, vous devez avoir lu et assimilé ce guide. Pendant l'utilisation de l'imageuse de plaques, vous devez suivre tous les messages de sécurité et les procédures de fonctionnement et de dépannage recommandées. Ces messages et procédures de sécurité se trouvent dans les sections d'aide disponibles par le biais du menu **Help** (Aide) du logiciel Print Console et dans le guide de réféfence visuel de votre imageuse de plaques :

- *Guide de référence rapide Trendsetter 400/800 III* (653-01284)
- *Guide de référence rapide charge automatique Trendsetter* (653-01285)
- *Guide de référence rapide charge continueTrendsetter* (653-01286)
- *Guide de référence rapide Trendsetter NEWS* (653-01287)
- *Guide de référence rapide Trendsetter NEWS SA* (653-01288)
- *Guide de référence rapide Trendsetter NX Narrow/Mid Imager* (653-01441)

Ce guide doit toujours être accessible à tout opérateur de l'imageuse de plaques. Lorsque vous utilisez une imageuse de plaques, n'essayez *pas* d'ouvrir un capot ou un panneau nécessitant l'emploi d'un outil pour le retirer. Seul un représentant du service technique est en mesure d'accéder en toute sécurité aux zones protégées par des capots ou panneaux fermés à l'aide d'un outil. Toutes les parties internes dans lesquelles un opérateur peut travailler en toute sécurité sont recouvertes par des panneaux qui peuvent être ouverts manuellement via des loquets.



AVERTISSEMENT : vous devez lire, comprendre et respecter les consignes contenues dans ce guide pour éviter tout mauvais fonctionnement de cet appareil et tout risque de danger. Vous risquez non seulement de vous blesser gravement, mais aussi d'endommager l'imageuse de plaques.

Maintenance

Les procédures de maintenance pouvant être effectuées en toute sécurité par un opérateur sont décrites dans les sections d'aide disponibles par le biais du menu **Help** (Aide) du logiciel Print Console et dans le guide de réféfence visuel de votre imageuse de plaques. Elles incluent :

- Nettoyage des surfaces extérieures
- Nettoyage de la bandelette de détection des bords
- Nettoyage du rouleau de pression
- Remplacement des filtres d'adduction d'air comprimé
- Remplacement du filtre du circuit d'air
- Remplacement du filtre anti-résidus
- Remplacement de la bande de film Dupont™ Mylar® sur une imageuse de plaque dotée de l'option Autoloader (Chargeur auto)
- Remplacement des ventouses sur une *Périphérique de sortie* Trendsetter dotée de l'option ContinuousLoad (Charge continue)

Seul un représentant du service technique est autorisé à effectuer d'autres procédures de maintenance et l'ensemble des travaux d'entretien.

Lorsque vous réalisez une procédure de maintenance, n'essayez *pas* d'ouvrir un capot ou un panneau nécessitant l'emploi d'un outil pour le retirer. Seul un représentant du service technique est en mesure d'accéder en toute sécurité aux zones protégées par des capots ou panneaux fermés à l'aide d'un outil. Toutes les parties internes dans lesquelles un opérateur peut travailler en toute sécurité sont recouvertes par des panneaux qui peuvent être ouverts manuellement via des loquets.

Utiliser les messages de sécurité pour éviter les situations dangereuses

Les paragraphes intitulés **DANGER**, **AVERTISSEMENT** et **ATTENTION** désignent des consignes de sécurité. Le non respect de ces indications de danger, d'avertissement et de précaution peut entraîner des blessures ou la mort de l'opérateur ou des personnes situées à proximité de l'imageuse de plaques. Les paragraphes intitulés **REMARQUE** vous avertissent de la possibilité de dommages sur l'imageuse de plaques.

Les indications Danger, Avertissement, Attention et Remarque décrites dans les sections suivantes s'appliquent au fonctionnement et à la maintenance de l'imageuse de plaques et de ses options. D'autres indications de ce type peuvent renvoyer à tout autre équipement prépresse raccordé à l'imageuse de plaques. Consultez la documentation fournie par le fabricant de cet équipement pour obtenir les consignes de sécurité appropriées.

Reconnaître les différents niveaux de danger



DANGER : l'utilisation du symbole d'alerte de sécurité avec le mot « danger » indique une situation dangereuse imminente qui entraîne des blessures graves ou fatales si elle n'est pas évitée. Ceci ne vous avertit pas des dommages matériels possibles sur le périphérique de sortie à moins que des risques de blessures ne soient associés à l'accident.



AVERTISSEMENT : l'utilisation du symbole d'alerte de sécurité avec le mot « avertissement » indique une situation potentiellement dangereuse qui peut entraîner des blessures graves ou fatales si elle n'est pas évitée. Ceci ne vous avertit pas des dommages matériels possibles sur le périphérique de sortie à moins que des risques de blessures ne soient associés à l'accident.



ATTENTION : l'utilisation du symbole d'alerte de sécurité avec le mot « attention » indique une situation potentiellement dangereuse qui peut entraîner des blessures mineures ou modérées si elle n'est pas évitée. Cette indication signale également des pratiques dangereuses. Ceci ne vous avertit pas des dommages matériels possibles sur le périphérique de sortie à moins que des risques de blessures ne soient associés à l'accident.

REMARQUE : l'utilisation du mot « remarque » indique une situation qui peut endommager le périphérique de sortie si elle n'est pas évitée.

Message de mise en garde de danger pour toutes les imageuses de plaques



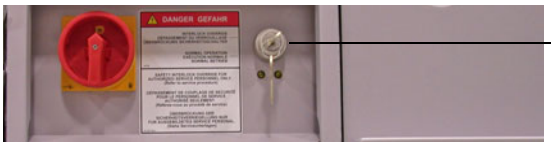
DANGER : vous ne devez pas intervenir sur le système de coupe-circuit du panneau d'accès. N'essayez jamais de faire fonctionner le périphérique de sortie avec un panneau d'accès ouvert. N'essayez jamais d'ouvrir ou de déposer les panneaux d'accès lorsque des plaques sont exposées dans le périphérique de sortie. Toute intervention sur le dispositif coupe-circuit peut avoir pour conséquence des blessures graves résultant de l'exposition à un rayonnement laser à haute puissance visible et invisible et/ou du contact avec des pièces mécaniques mobiles.



DANGER : ne procédez à aucune réparation ou modification non autorisée. Toute dépose de panneau, tentative de réparation ou modification quelconque effectuée sans autorisation sur le périphérique de sortie peut entraîner un risque d'exposition à un rayonnement laser à haute puissance visible ou invisible, de déplacement de pièces mécaniques ou d'électrocution, pouvant occasionner des blessures graves ou fatales.



DANGER : l'interrupteur Safety Interlock Override (SIO) (découplage du coupe-circuit de sécurité) ne doit être utilisé que par un représentant du service technique. L'utilisation non autorisée peut entraîner un risque grave d'exposition à un rayonnement laser à haute puissance visible et invisible, de déplacement de pièces mécaniques ou d'électrocution, pouvant occasionner des blessures graves ou fatales.



Interrupteur Safety Interlock Override (SIO) (découplage du coupe-circuit de sécurité)

DANGER : les panneaux d'accès de service ne peuvent être déposés que par un représentant du service technique. Toute dépose de panneau effectuée sans autorisation peut entraîner un risque grave d'exposition à un rayonnement laser à haute puissance visible et invisible et/ou de déplacement de pièces mécaniques susceptible d'occasionner des blessures graves ou fatales.

DANGER : ne déposez pas les capots ou panneaux portant l'étiquette de panneau laser non verrouillé (voir ci-dessous). Ces zones peuvent entraîner un risque grave d'exposition à un rayonnement laser à haute puissance visible et invisible et/ou de déplacement de pièces mécaniques susceptible d'occasionner des blessures graves ou fatales.



DANGER : ne déposez pas les capots portant l'étiquette Danger d'électrocution (voir ci-dessous). Ces zones contiennent des composants haute tension susceptibles d'entraîner une électrocution et donc, des blessures graves ou fatales.



Message d'avertissement pour toutes les imageuses de plaques

AVERTISSEMENT : lorsque vous ouvrez les panneaux d'accès, ne touchez jamais aux pièces en mouvement avant l'arrêt complet du tambour rotatif. Les risques mécaniques associés au périphérique de sortie sont susceptibles d'entraîner des blessures graves ou des dommages matériels.

AVERTISSEMENT : les émissions de particules qui ne sont pas correctement filtrées représentent un danger pour votre santé. Pour obtenir une liste des émissions atmosphériques libérées par le support en cours d'utilisation, reportez-vous aux fiches techniques des substances dangereuses des fabricants ou contactez directement le fabricant ou le distributeur.



AVERTISSEMENT : n'utilisez pas de filtre à particules anti-résidus dont le joint est endommagé et n'essayez pas d'exposer des supports d'impression avec un filtre usagé. Le non respect de ces avertissements peut provoquer une émission de particules en suspension excessives, supérieure aux limitations applicables et entraîner un inconfort, une maladie, une blessure et/ou une invalidité.



AVERTISSEMENT : utilisez uniquement les supports recommandés. L'utilisation de supports non approuvés peut entraîner une surexposition à des émissions de gaz nocifs par rapport aux limites réglementaires autorisées. Elle est susceptible d'entraîner une gêne, des maladies, des blessures et/ou des dommages corporels invalidants.



AVERTISSEMENT : veillez à ne pas laisser de l'eau ou d'autres liquides s'écouler ou s'infiltrer à l'intérieur du périphérique de sortie. Vous risquez non seulement d'endommager le périphérique de sortie, mais aussi de vous blesser gravement ou de vous électrocuter.



AVERTISSEMENT : n'utilisez ni des dissolvants chimiques ni des solutions de nettoyage abrasives pour nettoyer les carters de filtres à air comprimé. Vous risqueriez de fissurer ou de fendiller les composants en plastique. Lorsque des composants en plastique endommagés sont exposés à une pression d'air élevée, ils peuvent exploser et entraîner des blessures graves et/ou détériorer le périphérique de sortie.



AVERTISSEMENT : si vous êtes porteur d'un stimulateur cardiaque (pacemaker), des précautions sont à prendre lors de la manipulation des pinces magnétiques. Les opérateurs à qui l'on a implanté un stimulateur cardiaque (pacemaker) ne doivent pas approcher à moins de 7 cm des pinces magnétiques. Si vous avez d'autres questions, parlez-en à votre médecin et/ou consultez le fabricant de l'implant.



AVERTISSEMENT : pour toutes les opérations portant sur les filtres à air, vous devez arrêter l'alimentation en air comprimé. Si vous ne coupez pas l'alimentation en air comprimé avant d'inspecter ou de remplacer un filtre associé, les événements suivants peuvent survenir :

- L'air sous pression présent dans les éléments du filtre et le carter rend le démontage difficile et dangereux. Les éléments en suspension peuvent causer de graves blessures ou endommager le périphérique de sortie.
- Un bruit très fort pouvant occasionner des blessures auditives.

Message de mise en garde pour toutes les imageuses de plaques



ATTENTION : portez des gants de protection lors de la manipulation des plaques. Les bords des plaques peuvent être tranchants. Si vous ne portez pas de gants, vous pouvez vous blesser.



ATTENTION : ne manipulez jamais les pinces magnétiques sans gants de protection. Sinon, vous risquez de vous pincer les doigts entre la pince de bord queue et le tambour.

Messages de mise en garde pour les imageuses de plaques dotées de l'option Autoloader (chargeur auto) ou ContinuousLoad (charge continue)

ATTENTION : vos mains ne doivent jamais se trouver à l'intérieur de la zone de protection des panneaux. Les risques mécaniques associés à la table de déchargement sont susceptibles d'entraîner des dommages corporels et/ou matériels.

ATTENTION : dès que le bip retentit, tenez les mains et les doigts à distance de la table de déchargement. Les risques mécaniques associés à la table de déchargement sont susceptibles d'entraîner des blessures et/ou des dommages matériels.

Remarques pour toutes les imageuses de plaques

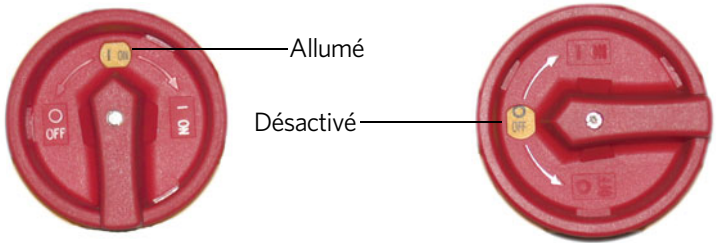
REMARQUE : lorsque vous placez ou faites glisser une pince de bord queue sur le tambour, prenez soin de toujours bien centrer les taquets en acier des pinces sur les étriers en acier du tambour. S'ils ne sont pas bien alignés, les taquets des pinces risquent d'endommager la surface du tambour.

REMARQUE : retirez l'ensemble des intercalaires et matériaux d'emballage situés sur les parties avant et arrière des plaques avant d'exposer ces dernières dans l'imageuse de plaques. Sinon, le laser thermique est susceptible d'enflammer le papier, ce qui pourrait déclencher un incendie dans le périphérique de sortie.

En cas d'incendie

Si un incendie se déclare dans l'imageuse de plaques, éteignez immédiatement l'interrupteur rotatif d'alimentation/arrêt d'urgence.

REMARQUE : retirez l'ensemble des intercalaires et matériaux d'emballage situés sur les parties avant et arrière des plaques avant d'exposer ces dernières dans l'imageuse Sinon, le laser thermique est susceptible d'enflammer le papier, ce qui pourrait déclencher un incendie dans le périphérique de sortie.



Fonctions de sécurité

Tous les modèles d'imageuses comportent les fonctions de sécurité suivantes :

- Un dispositif coupe-circuit
- Un interrupteur d'alimentation/arrêt d'urgence
- Un bouton d'arrêt d'urgence

Périphérique de sortie Trendsetter dotés de l'option Autoloader ou ContinuousLoad disposent également d'une table de déchargement. La table de déchargement inclut les fonctions de sécurité suivantes :

- Panneaux protecteurs
- Un avertisseur sonore lorsque la table est en mouvement

Le dispositif coupe-circuit sur toutes les imageuses de plaques

Toutes les imageuses sont équipées d'un dispositif coupe-circuit. Un dispositif coupe-circuit empêche l'activation d'une pièce d'équipement lorsqu'une porte de protection est ouverte ou qu'il existe d'autres dangers. Avec les imageuses, si vous ouvrez ou retirez une porte ou un panneau coupe-circuit lorsque l'imageuse est en cours d'utilisation, l'imageuse :

- Coupe l'alimentation du laser pour vous protéger des blessures dues à un rayonnement laser à haute puissance visible et invisible
- Stoppe toute l'activité mécanique, pour vous protéger des blessures dues aux mouvements des pièces mécaniques

Rayonnements laser de haute puissance visibles et invisibles

Les émissions de rayonnements laser provenant d'une tête d'exposition sont invisibles à l'œil nu et sont très dangereuses si elles entrent en contact avec la peau ou les yeux. Si vous ouvrez ou déposez un panneau d'accès pendant le fonctionnement de l'imageuse, le dispositif coupe-circuit coupe l'alimentation du laser.



DANGER : n'essayez jamais de faire fonctionner le périphérique de sortie avec un panneau d'accès ouvert. N'essayez jamais d'ouvrir ou de déposer les panneaux d'accès lorsque des plaques sont exposées dans le périphérique de sortie. Toute intervention sur le système de verrouillage peut entraîner des blessures graves résultant de l'exposition à un rayonnement laser à haute puissance visible et invisible et/ou du contact avec des pièces mécaniques en mouvement.

Vous trouverez des étiquettes sur tous les panneaux d'accès disposant d'interrupteurs coupe-circuit afin de vous protéger des rayonnements laser à haute puissance visible et invisible. Reportez-vous à la section *Étiquette de panneau laser verrouillé* sur page 21.

Pièces mécaniques en mouvement

L'imageuse comporte un tambour qui tourne à l'intérieur de celle-ci. Les plaques sont chargées, puis enroulées autour du tambour. Elles sont ensuite exposées, puis déchargées.

Le tambour tourne normalement à une vitesse maximale de 400 tours par minute. Si un objet heurte le tambour en rotation, il risque de pénétrer à l'intérieur du périphérique de sortie et d'endommager ce dernier, le système de sécurité, la tête d'exposition thermique ou l'armoire de protection. Si vous ouvrez ou retirez un panneau d'accès pendant le fonctionnement du périphérique, le dispositif coupe-circuit stoppe toutes les activités mécaniques.

Pour accéder au tambour lors d'une maintenance préventive habituelle ou d'un dépannage, vous devez ouvrir le panneau à charnière situé à l'avant de l'imageuse. Ce panneau est fermé par un verrouillage bobine (reportez-vous à la section *Étiquette Verrouillage bobine* sur page 23). Le panneau à charnière avant peut être débloqué de deux manières :

- Cliquez sur **Unlock** (Débloquer) dans le logiciel de commande du périphérique Print Console. Si des tâches sont en cours d'exposition lorsque vous cliquez sur **Unlock** (Débloquer), Print Console vous demande si vous souhaitez les annuler avant d'exécuter la commande de déblocage. Si le tambour est en mouvement lorsque vous cliquez sur **Unlock** (Débloquer), le verrouillage bobine ne se débloque pas totalement tant que le tambour n'est pas complètement immobile. Si un *mouvement* mécanique est visible lorsque vous ouvrez le panneau avant à charnière, l'imageuse doit être réparée.
- Coupez l'alimentation et patientez cinq secondes avant d'ouvrir le panneau à charnière. Le verrouillage bobine est débloqué dès que l'alimentation est déconnectée. Si le tambour est en mouvement lorsque vous coupez l'alimentation, il s'arrête généralement de tourner dans un délai de cinq secondes après le déverrouillage. Si un mouvement mécanique est visible au bout de cinq secondes après l'arrêt de l'alimentation de l'imageuse, cette dernière doit être réparée.

Dans les deux cas, si vous notez la présence d'un mouvement mécanique indiquant que le périphérique de sortie requiert une réparation, procédez comme suit :

1. Tenez vos mains éloignées des pièces mobiles.
2. Mettez l'interrupteur d'alimentation/arrêt d'urgence rotatif en position **Off** (arrêt) (reportez-vous à la page 12).
3. Refermez le panneau d'accès à charnière avant.
4. Contactez le représentant du service technique dès que possible.

Lorsque le verrou est débloqué, vérifiez que le tambour a cessé de tourner avant d'entamer une procédure de maintenance ou de dépannage (reportez-vous à la *Étiquette Tenir les mains éloignées* sur page 23).

L'exposition à un tambour en rotation pouvant entraîner de graves blessures pour l'opérateur, le représentant du service technique ou toute personne à proximité du périphérique de sortie, assurez-vous que les consignes de sécurité ci-dessous relatives au tambour sont bien suivies :

DANGER : vous ne devez pas intervenir sur le système de coupe-circuit du panneau d'accès. N'essayez jamais de faire fonctionner le périphérique de sortie avec un panneau d'accès ouvert. N'essayez jamais d'ouvrir ou de déposer les panneaux d'accès lorsque des plaques sont exposées dans le périphérique de sortie. Toute intervention sur le dispositif coupe-circuit peut avoir pour conséquence des blessures graves résultant de l'exposition à un rayonnement laser à haute puissance visible et invisible et/ou du contact avec des pièces mécaniques mobiles.

AVERTISSEMENT : lorsque vous ouvrez les panneaux d'accès, ne touchez jamais aux pièces en mouvement avant l'arrêt complet du tambour en rotation. Les dangers mécaniques relatifs au périphérique de sortie peuvent causer des blessures graves.

REMARQUE : ne laissez pas un objet, un outil ou une pièce à l'intérieur ou sur l'armoire du périphérique de sortie. Si un objet se glisse dans le périphérique de sortie, il peut l'endommager.

Interrupteur d'alimentation/d'arrêt d'urgence sur toutes les imageuses

L'interrupteur d'alimentation/d'arrêt d'urgence coupe l'alimentation de l'imageuse. Cet interrupteur est situé à l'extérieur du périphérique de sortie.

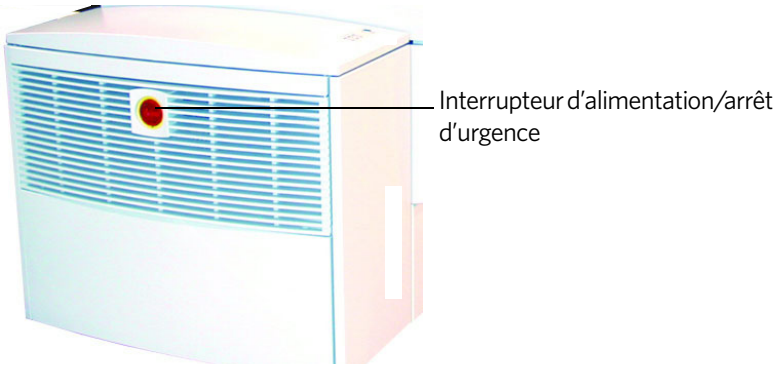


Figure 1 : L'interrupteur d'alimentation/d'arrêt d'urgence sur une imageuse Trendsetter

Opérations courantes

Lorsque vous devez couper l'alimentation de l'imageuse dans le cadre d'une procédure de maintenance, tournez l'interrupteur d'alimentation/arrêt d'urgence dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à la position **Off** (arrêt). Vous pouvez sécuriser l'interrupteur en position **Off** (arrêt) avec un cadenas pour empêcher qu'une autre personne n'allume l'appareil lorsque vous effectuez un dépannage ou des procédures de maintenance. Reportez-vous à la section Schéma 2.

Arrêt d'urgence

Lorsque le bouton d'arrêt d'urgence n'est pas accessible, mettez l'interrupteur d'alimentation/arrêt d'urgence en position **Off** (arrêt). Cet interrupteur coupe l'alimentation de l'imageuse, ce qui signifie que vous ne pouvez plus accéder aux informations relatives à l'état du périphérique de sortie.

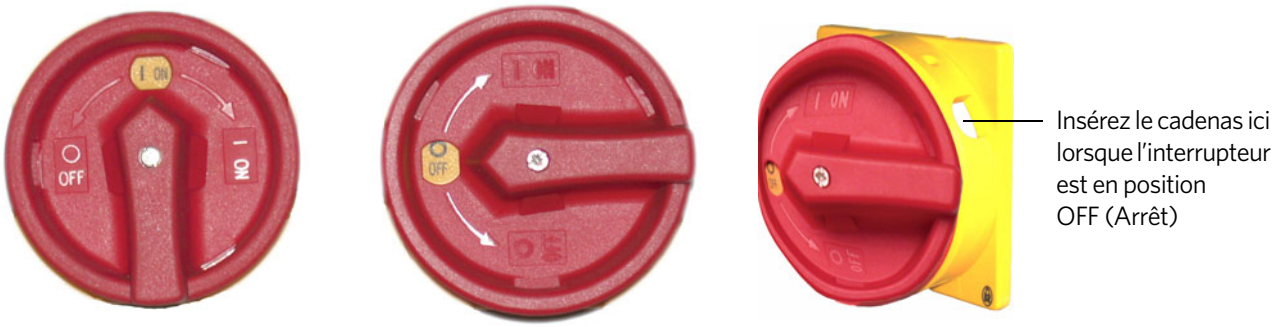


Figure 2 : Pour couper l'alimentation, tournez l'interrupteur dans le sens anti-horaire

Boutons d'arrêt d'urgence sur toutes les imageuses

Le bouton d'arrêt d'urgence interrompt le fonctionnement du laser et le mouvement mécanique, en conservant toutefois le système sous tension. Vous pouvez encore accéder aux informations relatives à l'état de l'imageuse. Utilisez ce bouton pour interrompre le fonctionnement du laser et le mouvement mécanique en cas d'urgence. Il est situé à l'intérieur du périphérique de sortie, sous le panneau avant.

Si vous appuyez sur ce bouton, vous devez le réinitialiser pour que le périphérique de sortie puisse à nouveau fonctionner normalement. Pour réinitialiser le bouton, faites-le tourner de 90° dans le sens des aiguilles d'une montre et réinitialisez l'imageuse.

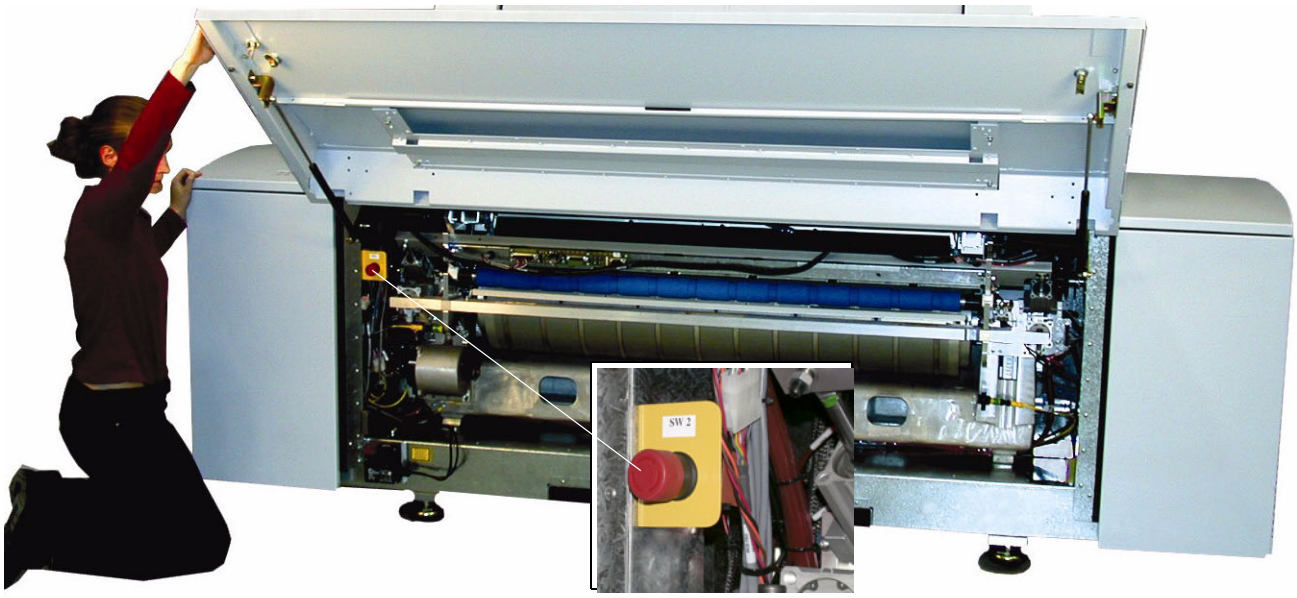


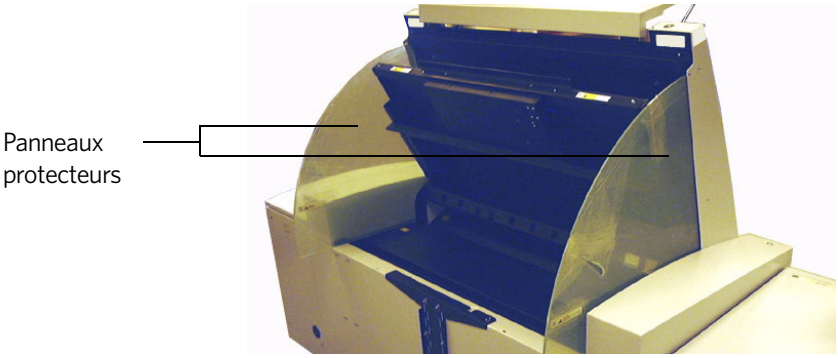
Figure 3 : Emplacement du bouton d'arrêt d'urgence

Panneaux protecteurs et avertisseur sonore sur la table de déchargement

Des panneaux protecteurs en polycarbonate sont placés sur les côtés gauche et droit de la table de déchargement. En fonction des niveaux de bruit dans votre environnement d'exploitation, vous pouvez entendre un bip sonore lorsque la table de déchargement descend en position horizontale ou monte en position verticale. Les panneaux et le bip sonore servent de protection contre les blessures lorsque la table de déchargement est en mouvement et lorsque des pièces mobiles se trouvent à l'intérieur de la table de déchargement.

ATTENTION : vos mains ne doivent jamais se trouver à l'intérieur de la zone de protection des panneaux. Les risques mécaniques associés à la table de déchargement sont susceptibles d'entraîner des blessures et/ou des dommages matériels.

ATTENTION : dès que le bip retentit, tenez les mains et les doigts à distance de la table de déchargement. Les risques mécaniques associés à la table de déchargement sont susceptibles d'entraîner des blessures et/ou des dommages matériels.



A

Étiquettes

Présentation 16
Description des étiquettes de l'imageuse de plaques 16
Description des étiquettes de la tête d'imagerie thermique 26
Description des étiquettes du dispositif anti-résidus 30
Description des étiquettes des options d'imageuse de plaques 36
Emplacement des étiquettes 37

Présentation

Cette annexe fournit des informations sur les étiquettes apposées en différents endroits sur :

- L'imageuse (section suivante)
- La tête d'exposition thermique (voir page 26)
- Dispositif anti-résidus (voir page 30)
- Les options (par exemple, Autoloader ou ContinuousLoad)

Ces étiquettes ont pour objectif de vous aider à utiliser le périphérique de sortie en toute sécurité. Elles comprennent des informations relatives à :

- L'identification de l'appareil
- La conformité aux différentes normes réglementaires
- La sécurité laser
- La sécurité mécanique, électrique et générale

Toutes les étiquettes décrites dans cette annexe se trouvent dans des zones où elles sont visibles par les opérateurs de l'imageuse de plaques. Les étiquettes destinées en premier lieu à la sécurité des représentants du service techniques ne sont pas inclues, excepté celles situées dans des endroits où elles sont également visibles par les opérateurs.

Description des étiquettes de l'imageuse de plaques

Type d'étiquette	Pour une illustration de cette étiquette	Allez à la
Étiquettes d'identification et de certification obligatoire	Plaque signalétique	page 17
	Appareil à laser de classe 1	page 20
	Déclaration de conformité au CDRH (Center for Devices and Radiological Health)	page 20
	Déclaration de conformité à la FCC (Federal Communications Commission)	page 20
Étiquettes de sécurité laser apposées sur les panneaux d'accès	Panneau laser verrouillé	page 21
	Panneau laser non verrouillé	page 21

Type d'étiquette	Pour une illustration de cette étiquette	Allez à la
Sécurité mécanique, électrique et générale	Courant élevé en cas de contact direct	page 22
	Danger d'électrocution	page 25
	Remplacement de fusible	page 23
	Verrouillage bobine	page 23
	Tenir les mains éloignées jusqu'à ce que le tambour cesse de tourner	page 23
	Dépassement de couplage de sécurité (danger pour les représentants du service technique)	page 24
	Attention aux parties mobiles en cas de découplage du dispositif coupe-circuit (avertissement destiné aux représentants du service technique)	page 25
	Surface chaude	page 25
	PSI/BAR maximum	page 26
	Étiquette d'avertissement en cas de stimulateur cardiaque	page 26

Étiquettes d'identification et de certification obligatoire

Les étiquettes d'identification et de certification obligatoire se trouvent sur le boitier d'entrée de l'alimentation en dessous de l'interrupteur d'alimentation/arrêt d'urgence.

Les étiquettes d'identification et de certification relatives au *Périphérique de sortie* Trendsetter sont apposées sur la partie inférieure droite du panneau arrière, à côté des filtres d'adduction d'air comprimé.

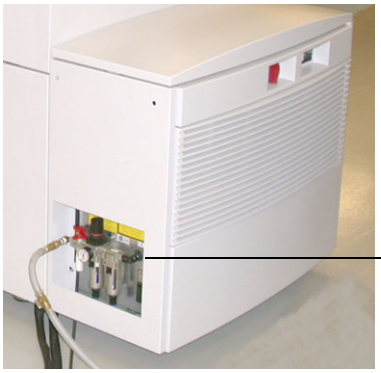


Figure 4 : Étiquettes d'identification et de certification obligatoire

Étiquette de plaque signalétique

Cette étiquette est apposée dans la partie inférieure droite du panneau arrière, à côté des filtres d'adduction d'air comprimé. Une étiquette de plaque signalétique se trouve à cet endroit mais elle peut être de l'un des modèles suivants, selon le modèle de l'appareil et l'endroit où il a été fabriqué.

Lorsque vous appelez un représentant du service technique, ce dernier peut vous demander le numéro de série du périphérique de sortie qui figure sur cette étiquette.

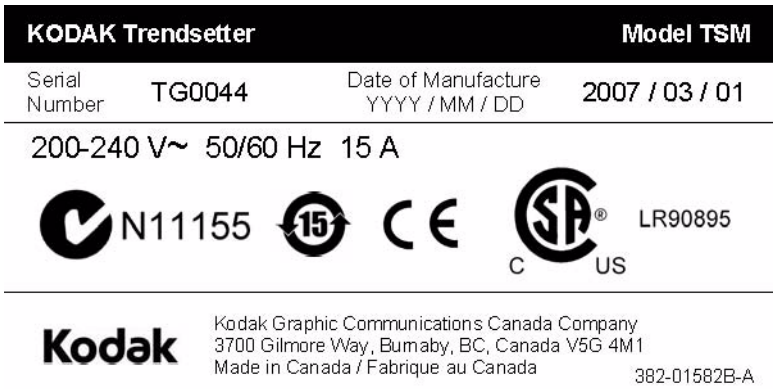


Figure 5 : Étiquette de plaque signalétique pour les imageuses de plaques Trendsetter fabriquées au Canada

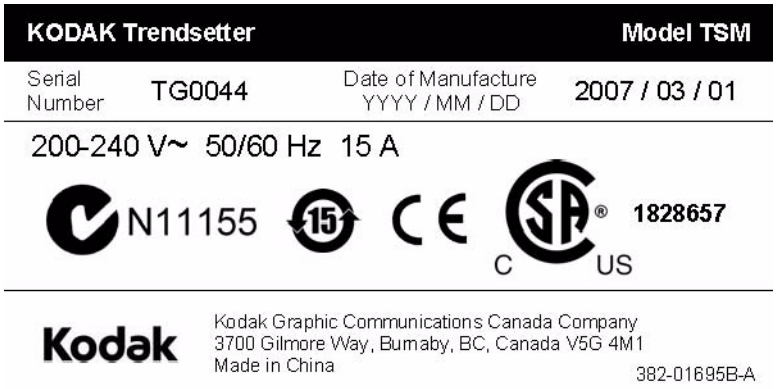


Figure 6 : Étiquette de plaque signalétique pour les imageuses de plaques Trendsetter fabriquées en Chine



Figure 7 : Étiquette de plaque signalétique pour les imageuses de plaques Trendsetter NEWS fabriquées au Canada



Figure 8 : Étiquette de plaque signalétique pour les imageuses de plaques Trendsetter NEWS fabriquées en Chine

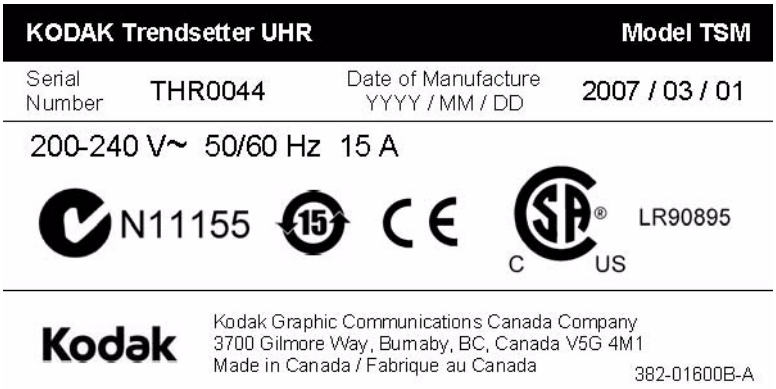


Figure 9 : Étiquette de plaque signalétique pour les imageuses de plaques Trendsetter UHR fabriquées au Canada

Traduction de l'étiquette ci-dessus:

Modèle

Numéro de série

Date de fabrication : <Année> <Mois> <Jour>

Caractéristiques électriques complètes en volts, hertz et ampères

Marques de certification obligatoire, avec numéros de fichiers

Kodak Graphic Communications Canada Company

3700 Gilmore Way, Burnaby, BC, Canada V5G 4M1

Fabriqué au Canada ou Fabriqué en Chine

Étiquette d'appareil à laser de classe 1

Cette étiquette est apposée dans la partie inférieure droite du panneau arrière, à côté des filtres d'adduction d'air comprimé.



Figure 10 : Étiquette d'appareil à laser de classe 1

Étiquette de déclaration de conformité au CDRH (Center for Devices and Radiological Health)

Cette étiquette est apposée dans la partie inférieure droite du panneau arrière, à côté des filtres d'adduction d'air comprimé.

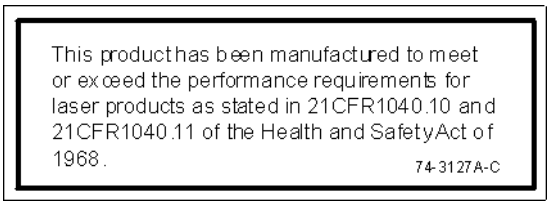


Figure 11 : Étiquette de déclaration de conformité au CDRH

Traduction de l'étiquette ci-dessus:

Ce produit a été fabriqué en vue d'atteindre, voire de dépasser, les niveaux de performances 21CFR1040.10 et 21CFR1040.11 requis pour les appareils à laser, tels qu'ils sont définis par la loi « Health and Safety Act » de 1968.

Étiquette de déclaration de conformité à la FCC (Federal Communications Commission)

Cette étiquette est apposée dans la partie inférieure droite du panneau arrière, à côté des filtres d'adduction d'air comprimé.

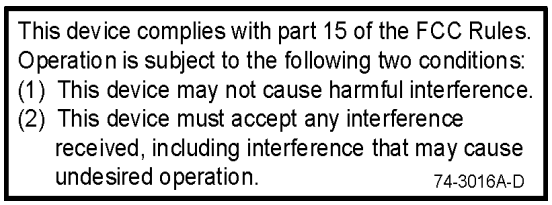


Figure 12 : Étiquette de déclaration de conformité FCC

Traduction de l'étiquette ci-dessus:

Ce périphérique est conforme au paragraphe 15 des réglementations FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions ci-après :

(1) Ce périphérique ne doit pas causer d'interférences néfastes.

(2) Ce périphérique doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles susceptibles d'induire des anomalies de fonctionnement.

Étiquettes de sécurité laser apposées sur les panneaux d'accès

Étiquette de panneau laser verrouillé

Ces étiquettes se trouvent à côté des coupleurs du dispositif coupe-circuit à l'intérieur de l'espace protégé.

DANGER : vous ne devez pas intervenir sur le système de verrouillage du panneau d'accès. (Reportez-vous à la section *Le dispositif coupe-circuit sur toutes les imageuses de plaques* sur page 9). Toute intervention sur le système de verrouillage peut entraîner des blessures graves résultant de l'exposition à un rayonnement laser à haute puissance visible et invisible et/ou du contact avec des pièces mécaniques en mouvement.



Figure 13 : Étiquette du panneau laser verrouillé

Étiquette de panneau laser non verrouillé

L'étiquette du panneau laser non verrouillé est apposée sur les capots ou panneaux d'accès de service fermés à l'aide d'un outil et qui assurent la sécurité laser.

DANGER : les panneaux ou capots d'accès de service ne peuvent être déposés que par un représentant du service technique. Ne déposez pas les capots ou panneaux portant cette étiquette. Toute tentative d'accès aux zones protégées par ces capots ou panneaux peut avoir pour conséquence des blessures graves résultant de l'exposition à un rayonnement laser à haute puissance visible et invisible et/ou du contact avec des pièces mécaniques mobiles.



Figure 14 : Étiquette de danger du panneau laser non verrouillé

Étiquettes de sécurité électrique, mécanique et générale

Étiquette de courant élevé en cas de contact direct

Cette étiquette est apposée dans la partie inférieure droite du panneau arrière, à côté des filtres d'adduction d'air.



Figure 15 : Étiquette de courant élevé en cas de contact direct

Étiquette Danger d'électrocution

Cette étiquette se trouve dans le bloc ventilateur, sur le capot d'accès de service du boîtier de raccordement.

DANGER : les capots d'accès de service ne peuvent être déposés que par un représentant agréé du service technique. Les capots portant cette étiquette ne doivent pas être déposés car les zones qu'ils protègent contiennent des composants haute tension susceptibles d'occasionner un accident grave ou fatal.



Figure 16 : Étiquette Danger d'électrocution

Étiquette de remplacement de fusible

Cette étiquette se trouve à l'intérieur du panneau du bloc d'alimentation, sur le côté inférieur gauche, en dessous du panneau d'accès de service.

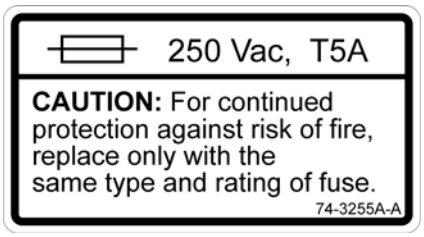


Figure 17 : Étiquette de remplacement de fusible

Traduction de l'étiquette ci-dessus:

Attention : pour une protection prolongée contre les risques d'incendie, remplacer uniquement avec un fusible de même type et de même intensité.

Étiquette Verrouillage bobine

Cette étiquette est apposée à côté de chacun des loquets du panneau avant.

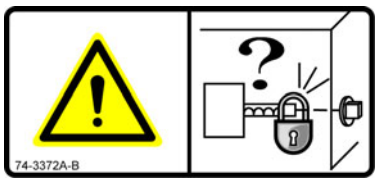


Figure 18 : Étiquette Verrouillage bobine

Étiquette Tenir les mains éloignées

Cette étiquette se trouve derrière le panneau avant, au milieu, sur l'actionneur des -pinces de bord tête.



Figure 19 : Étiquette Tenir les mains éloignées

Étiquette Dépassement de couplage de sécurité (pour le personnel de service)

Cette étiquette figure sur le panneau de l'interrupteur coupe-circuit, à côté de l'interrupteur de service principal.

DANGER : l'interrupteur de service principal de dépassement de couplage de sécurité est réservé au représentant agréé du service technique. Toute utilisation non autorisée peut entraîner un risque grave d'exposition à un rayonnement laser à haute puissance visible et invisible, de déplacement de pièces mécaniques ou d'électrocution, pouvant occasionner des blessures graves ou fatales.

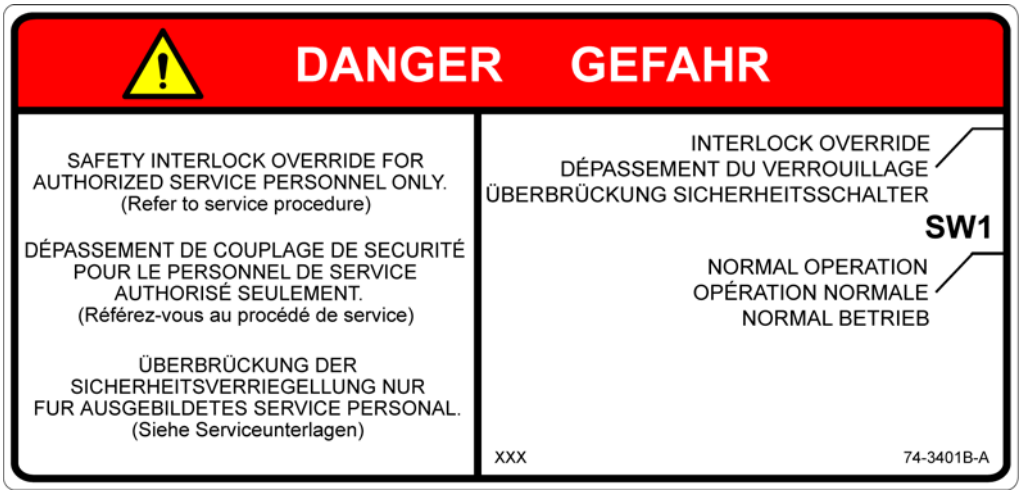


Figure 20 : Étiquette Dépassement de couplage de sécurité

Étiquette Attention aux parties mobiles en cas de découplage du dispositif coupe-circuit (pour le personnel de service)

Cette étiquette se trouve derrière le panneau avant, aux deux extrémités -de la pince de bord tête. Si l'imageuse est équipée de l'option Autoloader, elle apparaît également sur le montage du dispositif de prise d'étiquette. Reportez-vous à la section *Étiquette Attention aux parties mobiles en cas de découplage du dispositif coupe-circuit (pour le personnel de service)* sur page 36.



Figure 21 : Étiquette Attention aux parties mobiles en cas de découplage du dispositif coupe-circuit

Étiquette de surface chaude

Cette étiquette est apposée sur la pompe de circulation de l'échangeur thermique à l'intérieur du panneau du bloc ventilateur.



Figure 22 : Étiquette de surface chaude

Étiquette PSI/BAR maximum

Cette étiquette est située à proximité du connecteur d'entrée de l'air comprimé.

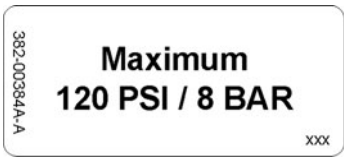


Figure 23 : Étiquette PSI/BAR maximum

Traduction de l'étiquette ci-dessus:

PSI/BAR maximum

Étiquette d'avertissement en cas de stimulateur cardiaque

Cette étiquette se trouve sur les pinces magnétiques.

ATTENTION : les opérateurs à qui l'on a implanté un stimulateur cardiaque (pacemaker) ne doivent pas approcher à moins de 7 cm des pinces magnétiques. Si vous avez d'autres questions, parlez-en à votre médecin et/ou consultez le fabricant de l'implant.



Figure 24 : Étiquette d'avertissement en cas de stimulateur cardiaque

Description des étiquettes de la tête d'imagerie thermique

Type d'étiquette	Pour une illustration de cette étiquette	Allez à la
Étiquettes d'identification et de certification obligatoire	Plaque signalétique tête thermique 1.7	page 27
	Plaque signalétique tête thermique 2	page 27
Sécurité laser	Diaphragme de la tête d'exposition	page 28
	Rayonnement laser/appareil à laser de classe 4/ rayonnement de sortie	page 29

Étiquettes d'identification et de certification obligatoire

Étiquette de plaque signalétique

Les étiquettes d'identification et de certification obligatoire relatives aux têtes d'exposition thermiques sont apposées dans le panneau arrière du boîtier de la tête d'exposition. L'étiquette de plaque signalétique à cet endroit peut être une des étiquettes suivantes, selon le modèle d'appareil. Reportez-vous à la section *Emplacement des étiquettes de sécurité laser apposées sur la tête d'imagerie thermique* sur page 37.

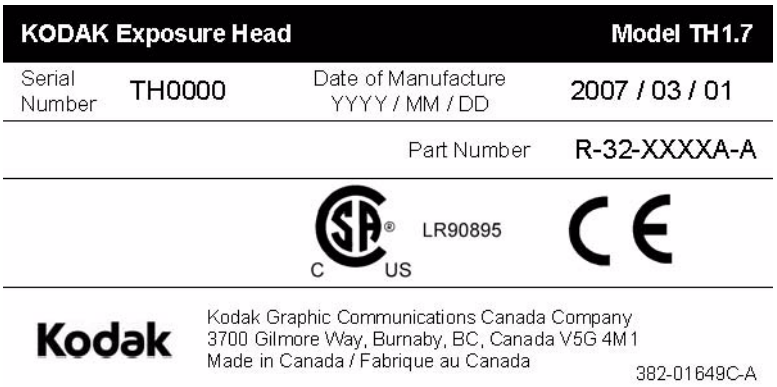


Figure 25 : Étiquette de plaque signalétique pour la tête d'imagerie thermique modèle 1.7

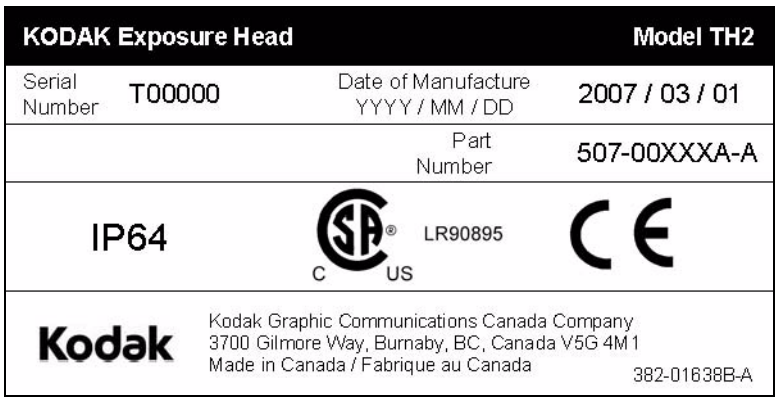


Figure 26 : Étiquette de plaque signalétique pour la tête d'imagerie thermique modèle TH2

Traduction de l'étiquette ci-dessus:

Modèle

Numéro de série

Date de fabrication : <Année> <Mois> <Jour>

Résolution

Part Number (Référence catalogue)

Marques de certification obligatoire, avec numéros de fichiers

Kodak Graphic Communications Canada Company

3700 Gilmore Way, Burnaby, BC, Canada V5G 4M1

Fabriqué au Canada

Étiquette du diaphragme de la tête d'imagerie

Cette étiquette est apposée en haut du boîtier de protection de la tête d'imagerie thermique et orientée vers l'obturateur et le diaphragme situés à l'avant du boîtier de protection de la tête d'imagerie thermique. Reportez-vous à la section *Emplacement des étiquettes de sécurité laser apposées sur la tête d'imagerie thermique* sur page 37.



Figure 27 : Étiquette du diaphragme de la tête d'exposition

Traduction de l'étiquette ci-dessus:

Diaphragme du laser

Éviter l'exposition :

des rayonnements laser visibles et invisibles sont émis à partir de ce diaphragme.

Rayonnement laser/appareil à laser de classe 4/rayonnement de sortie

L'étiquette de sécurité du rayonnement laser/appareil à laser de classe 4/ rayonnement de sortie est apposée au dos du boîtier de protection de la tête d'imagerie thermique. Reportez-vous à la section *Emplacement des étiquettes de sécurité laser apposées sur la tête d'imagerie thermique* sur page 37. Une étiquette de plaque signalétique se trouve à cet endroit. Il s'agit d'une des étiquettes suivantes, selon le modèle.



Figure 28 : Rayonnement laser/appareil à laser de classe 4/rayonnement de sortie : Tête thermique 1.7 ou tête thermique 2



Figure 29 : Rayonnement laser/produit laser de classe 4/Rayonnement de sortie : tête thermique 3

Traduction de l'étiquette ci-dessus:

Danger !

Rayonnements laser visibles et invisibles.

Évitez l'exposition de la peau et des yeux aux rayonnements directs et à leur dispersion.

Appareil à laser de classe 4

Description des étiquettes du dispositif anti-résidus

Les imageuses de plaques Trendsetter peuvent posséder ou non un dispositif anti-résidus, selon le type de support utilisé. Si elles nécessitent un dispositif anti-résidus, un UDRC fera partie du système d'imageuse.

Type d'étiquette	Pour une illustration de cette étiquette	Allez à la
Étiquettes d'identification et de certification obligatoire	Plaque signalétique	page 31
	Option de ventilation externe	page 31
	Configuration BP (option ventilation externe)	page 32
	Configuration HP (option ventilation externe)	page 32
émissions atmosphériques	Émissions de particules dans l'atmosphère	page 33
	Émission de particules gazeuses et de particules atmosphériques	page 34

Étiquettes d'identification, de configuration et de certification obligatoire

Les étiquettes d'identification, de configuration et de certification obligatoire se trouvent à gauche et à droite du bloc d'alimentation à l'arrière de l'UDRC, comme illustré dans Schéma 30.



Figure 30 : Plaque signalétique et étiquettes de certification

Cette étiquette se trouve près du bloc d'alimentation.

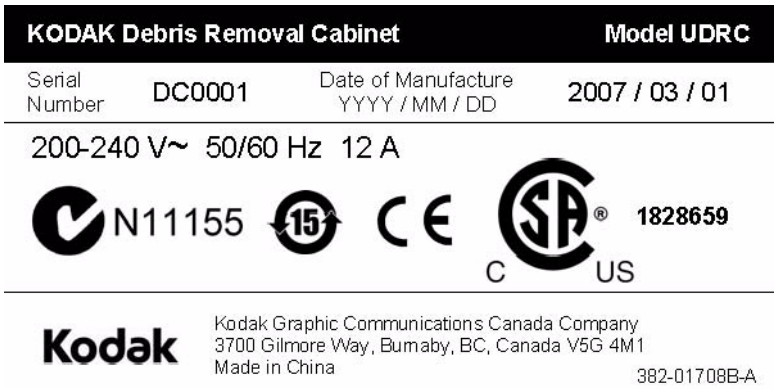


Figure 31 : Étiquette de plaque signalétique pour le dispositif anti-résidus modèle UDRC

Traduction de l'étiquette ci-dessus:

Modèle

Numéro de série

Date de fabrication : <Année> <Mois> <Jour>

Caractéristiques électriques complètes en volts, hertz et ampères

Marques de certification obligatoire, avec numéros de fichiers

Kodak Graphic Communications Canada Company

3700 Gilmore Way, Burnaby, BC, Canada V5G 4M1

Fabriqué en Chine

Étiquette Option de ventilation externe

L'étiquette Option de ventilation externe se trouve sur le panneau arrière de l'unité de ventilation externe. Si votre dispositif anti-résidus possède cette étiquette, vous y trouverez également l'étiquette Émissions gazeuses et de particules atmosphériques (voir page 35) ainsi que l'étiquette Configuration BP (voir page 32).

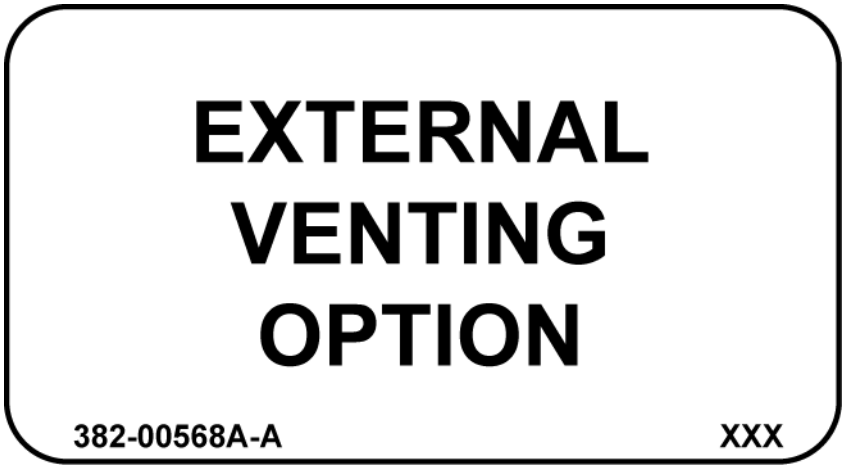


Figure 32 : Étiquette Option de ventilation externe

Traduction de l'étiquette ci-dessus:

Option de ventilation externe

Étiquettes de configuration

L'étiquette de configuration se trouve à gauche du bloc d'alimentation.

Étiquette de configuration BP

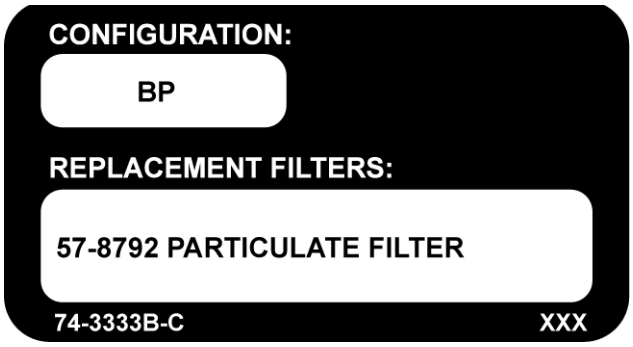


Figure 33 : Étiquette de configuration BP

Traduction de l'étiquette ci-dessus:

Configuration : BP

Filtres de remplacement : Filtre à particules 57-8792

Étiquette de configuration HP

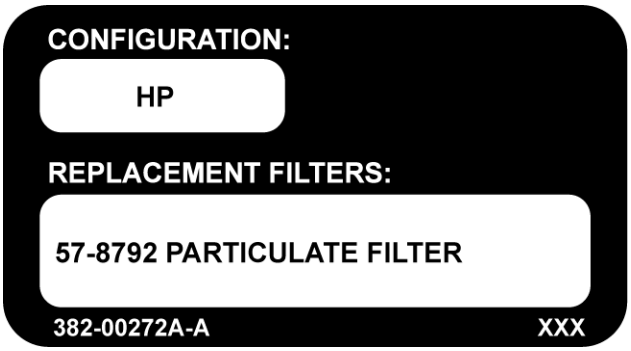


Figure 34 : Étiquette de configuration HP

Traduction de l'étiquette ci-dessus:

Configuration : HP

Filtres de remplacement : Filtre à particules 57-8792

Étiquette de certification FCC

L'étiquette de certification FCC se trouve à droite du bloc d'alimentation.

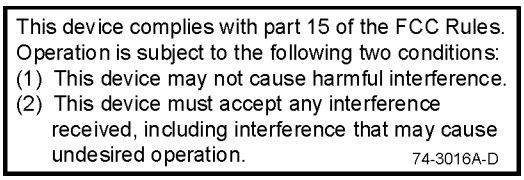


Figure 35 : Certification FCC

Traduction de l'étiquette ci-dessus:

Ce périphérique est conforme au paragraphe 15 des réglementations FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions ci-après :

(1) Ce périphérique ne doit pas causer d'interférences néfastes.

(2) Ce périphérique doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles susceptibles d'induire des anomalies de fonctionnement.

Étiquette sur les émissions atmosphériques

Étiquette sur les émissions de particules dans l'atmosphère

L'étiquette Émissions de particules dans l'atmosphère (si applicable) vous alerte sur les possibles émissions atmosphérique lors de l'imagerie de certains types de supports d'impression. Elle se trouve sur le panneau en bas de l'UDRC.

Important : n'utilisez pas de supports d'impression n'ayant pas été approuvés par Kodak.

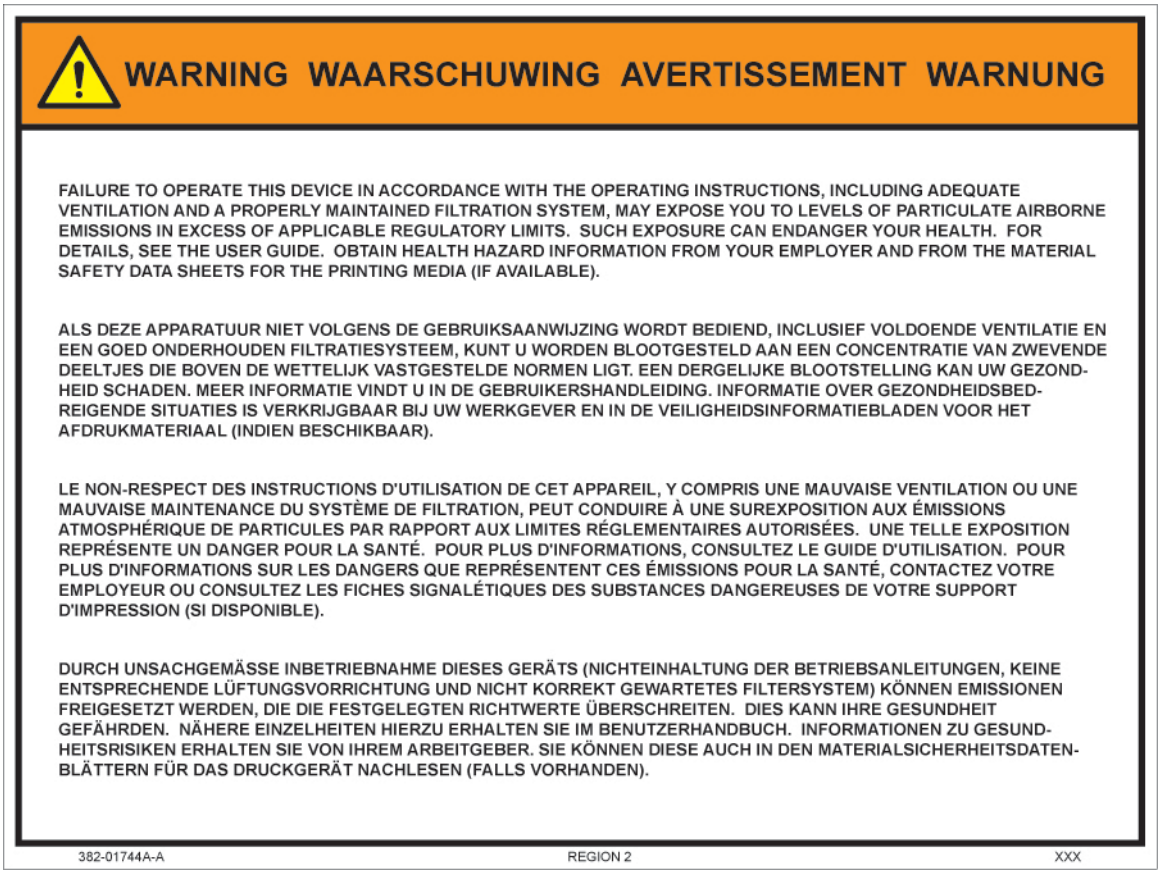


Figure 36 : Étiquette sur les émissions de particules dans l'atmosphère

Étiquette sur les émissions gazeuses et de particules dans l'atmosphère

L'étiquette Émissions gazeuses et de particules atmosphériques (si applicable) vous alerte sur les possibles émissions atmosphérique lors de l'imagerie de certains types de supports d'impression. Elle se trouve sur le panneau en bas de l'UDRC, juste au-dessus du boîtier électronique.

Important : n'utilisez pas de supports d'impression n'ayant pas été approuvés par Kodak.

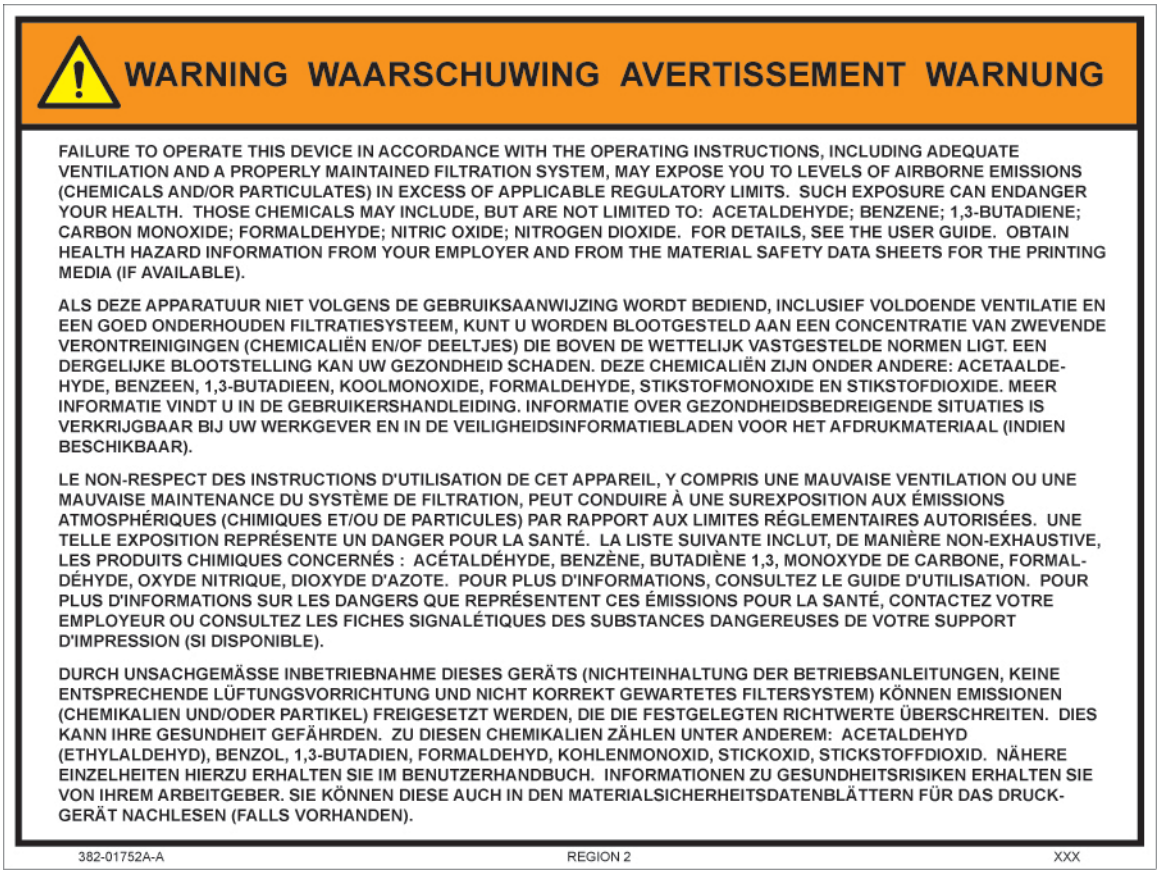


Figure 37 : Étiquette sur les émissions gazeuses et de particules dans l'atmosphère

Sécurité générale

StabilitéÉtiquette d'avertissement

L'étiquette d'avertissement de stabilité se trouve sur la face interne du couvercle intérieur. Elle est visible lorsque le capot du boîtier est en position ouverte.



Figure 38 : Étiquette d'avertissement de stabilité

Description des étiquettes des options d'imageuse de plaques

Type d'étiquette	Pour une illustration de cette étiquette	Allez à la
Sécurité mécanique	Attention aux parties mobiles sur la table de déchargement	page 36
	Attention aux parties mobiles en cas de découplage du dispositif coupe-circuit (avertissement destiné aux représentants du service technique)	page 36

Étiquette Attention parties mobiles (sur les périphériques dotés de tables de déchargement)

Sur les modèles d'imageuses Trendsetter dotées de l'option Autoloader ou ContinuousLoad, cette étiquette est apposée aux deux extrémités de la table de déchargement (reportez-vous à la section *Panneaux protecteurs et avertisseur sonore sur la table de déchargement* sur page 13).



Figure 39 : Étiquette Attention parties mobiles

Étiquette Attention aux parties mobiles en cas de découplage du dispositif coupe-circuit (pour le personnel de service)

Cette étiquette se trouve sur le dispositif de prise d'étiquette de l'option Autoloader.



Figure 40 : Étiquette Attention aux parties mobiles en cas de découplage du dispositif coupe-circuit

Emplacement des étiquettes

Emplacement des étiquettes de la tête d'imagerie thermique

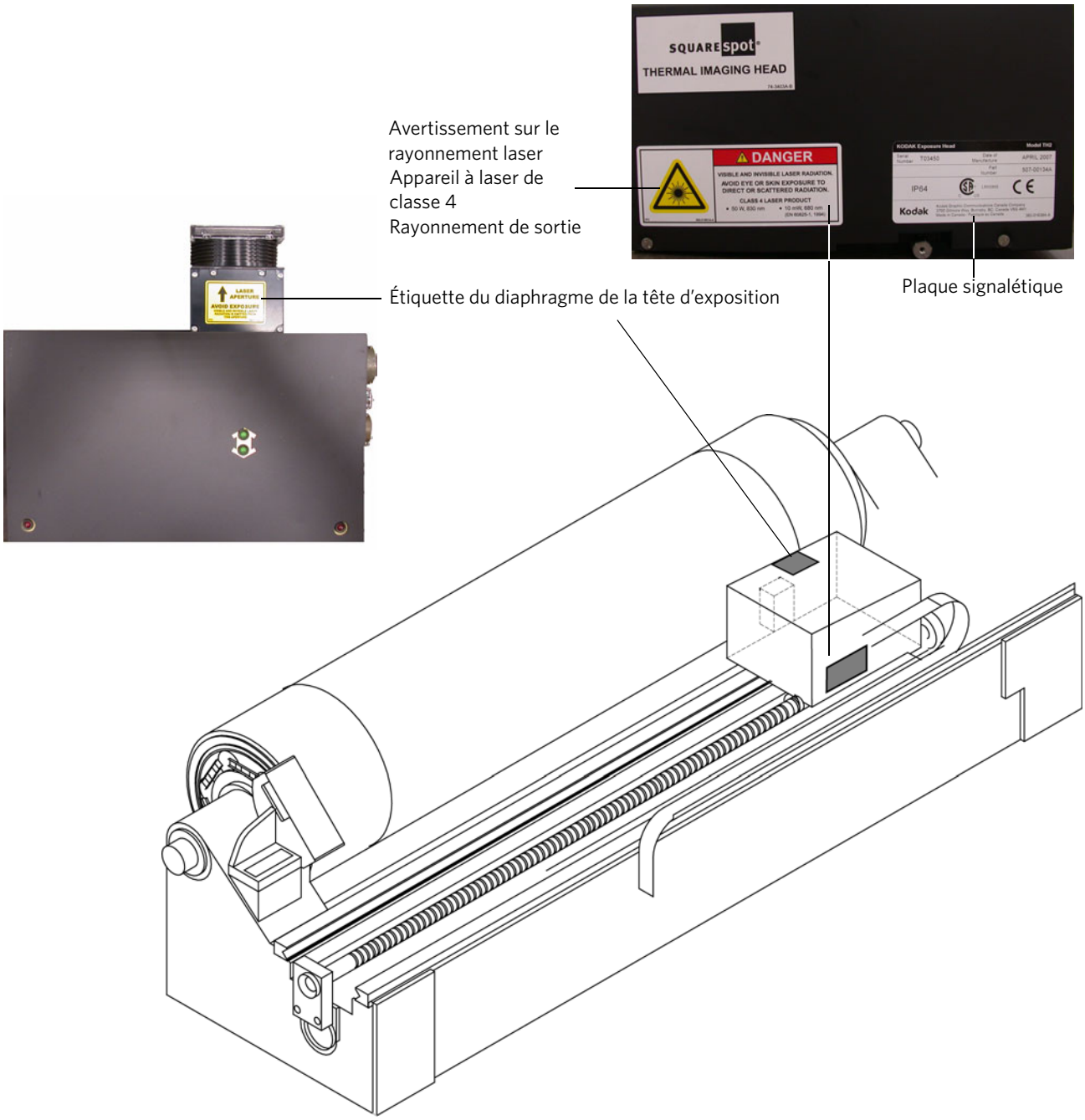


Figure 41 : Emplacement des étiquettes de sécurité laser apposées sur la tête d'imagerie thermique

B

Certification obligatoire

Désignation du modèle d'approbation réglementaire 40
Conformité aux normes de sécurité électriques et mécaniques..... 40
Conformité aux normes de sécurité laser 42
Conformité aux normes relatives aux perturbations électromagnétiques et à la compatibilité électromagnétique 43
Conformité aux normes des émissions sonores 43

Désignation du modèle d'approbation réglementaire

TSM est la désignation du modèle d'approbation réglementaire pour le *Périphérique de sortie* Trendsetter. Le nom de désignation du modèle d'approbation réglementaire apparaît sur l'étiquette de la plaque signalétique (un exemple d'étiquette est illustré à la page 17) et sur tous les documents d'approbation réglementaire.

Conformité aux normes de sécurité électriques et mécaniques

Le *Périphérique de sortie* Trendsetter a été conçu, testé et estimé conforme aux normes suivantes en matière de sécurité électrique et mécanique :

- CSA 60950-1 *Information Technology Equipment —Safety—Part 1*
- UL 60950-1 *Information Technology Equipment—Safety—Part 1*
- EN 60950-1 *Information Technology Equipment—Safety—Part 1*
- EN 60204-1 *Safety of Machinery, Electrical Equipment of Machines*

La marque de CSA International « C CSA US » apposée sur l'étiquette de la plaque signalétique (un exemple d'étiquette est illustré à la page 17) témoigne de sa conformité aux normes suivantes :

- CSA 60950-1 *Information Technology Equipment —Safety—Part 1*
- UL 60950-1 *Information Technology Equipment—Safety—Part 1*

La marque CE sur l'étiquette de plaque signalétique certifie la conformité avec les directives suivantes :

- Directive 73/23/CEE relative à la basse tension
- Directive 98/37/CE relative aux machines
- Directive 2004/108/CE relative à la compatibilité électromagnétique

Déclaration de conformité CE pour l'imageuse de plaques et ses options

Kodak **Declaration of Conformity**

Kodak Graphic Communications Canada Company
Burnaby, Canada

We declare our sole responsibility that the product:

Product:	**Imaging Device**
Product Name:	**Trendsetter, Trendsetter Quantum, Trendsetter News**
Regulatory Model:	**TSM**

to which this declaration relates is in conformity with the following standards and therefore bears the CE marking:

EN 60204-1 / 1997 +A1 Safety of Machinery, Electrical Equipment of Machines
EN 60825-1 / 1994 +A1 +A2 Safety of Laser Products (Class 1 Laser Product)
EN 60950-1 / 2001 Information Technology Equipment - Safety - Part 1: General Req.
EN 55022 Class A / 1998 +A1 +A2 EMC, Product Standard, Emission (CISPR 22)
EN 55024 / 1998+A1 +A2 EMC, Product Family Standard, ITE Immunity Characteristics
EN 61000-3-3 / 1995+A1 EMC, Limitation of Voltage Fluctuations and Flicker In Low-Voltage Supply Systems For Equipment

following the provisions of the applicable directives:

Directive of Machinery 98/37/EC and amendments
Low Voltage Directive 73/23/EEC and amendments
Directive of Electromagnetic Compatibility 2004/108/EC

Supplementary Information:

- The product is assigned a regulatory model designation which denotes the regulatory aspects of the design. The regulatory model designation is the main product identifier in the regulatory documentation and test reports, and is marked on the product's dataplate label. The regulatory model designation should not be confused with the product name(s) for marketing purposes.
- The regulatory model designation includes the following options: Autoloader, ContinuousLoad, TH1.7, TH2, Hydra and Proofing.
- The product is rated 200-240 V AC, 50/60 Hz, 15 A, cord connected, Class I.
- The product is high-powered (>1 kW) for professional use and is therefore exempt from the requirements of EN 61000-3-2.
- Kodak Graphic Communications Canada Company is registered to ISO 9001.

European Contact: Israel Sandler, Managing Director, Creo EMEA S.A., a subsidiary of Kodak, Waterloo Office Park, Building E-F, Drève Richelle 161, B-1410 Waterloo, Belgium, Phone +32.2.352 25 11, Fax +32.2.351 09 15.

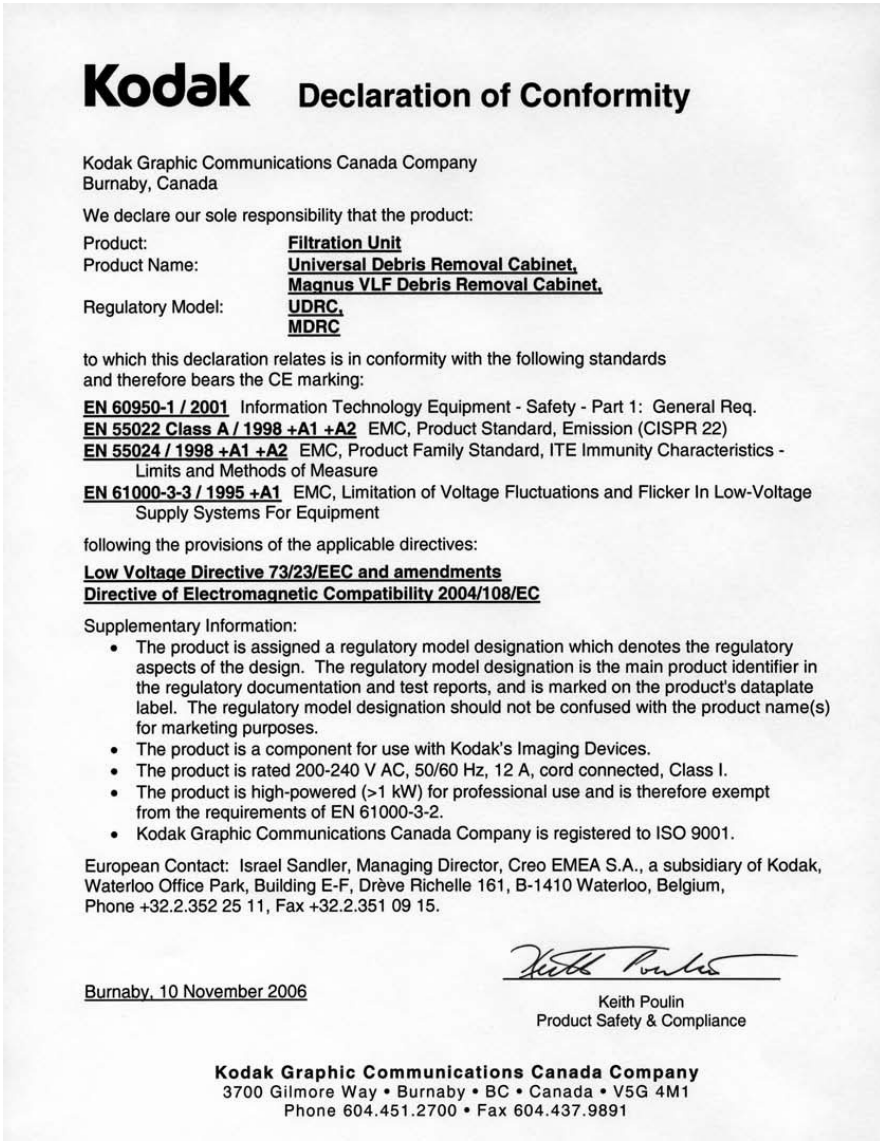
Burnaby, 12 April 2006

Keith Poulin
Product Safety & Compliance

Kodak Graphic Communications Canada Company
3700 Gilmore Way • Burnaby • BC • Canada • V5G 4M1
Phone 604.451.2700 • Fax 604.437.9891

Figure 42 : Déclaration de conformité CE

Déclaration de conformité CE pour l'unité de filtration



Kodak **Declaration of Conformity**

Kodak Graphic Communications Canada Company
Burnaby, Canada

We declare our sole responsibility that the product:

Product:	**Filtration Unit**
Product Name:	**Universal Debris Removal Cabinet,** **Magnus VLF Debris Removal Cabinet,**
Regulatory Model:	**UDRC,** **MDRC**

to which this declaration relates is in conformity with the following standards and therefore bears the CE marking:

EN 60950-1 / 2001 Information Technology Equipment - Safety - Part 1: General Req.
EN 55022 Class A / 1998 +A1 +A2 EMC, Product Standard, Emission (CISPR 22)
EN 55024 / 1998 +A1 +A2 EMC, Product Family Standard, ITE Immunity Characteristics - Limits and Methods of Measure
EN 61000-3-3 / 1995 +A1 EMC, Limitation of Voltage Fluctuations and Flicker In Low-Voltage Supply Systems For Equipment

following the provisions of the applicable directives:

Low Voltage Directive 73/23/EEC and amendments
Directive of Electromagnetic Compatibility 2004/108/EC

Supplementary Information:

- The product is assigned a regulatory model designation which denotes the regulatory aspects of the design. The regulatory model designation is the main product identifier in the regulatory documentation and test reports, and is marked on the product's dataplate label. The regulatory model designation should not be confused with the product name(s) for marketing purposes.
- The product is a component for use with Kodak's Imaging Devices.
- The product is rated 200-240 V AC, 50/60 Hz, 12 A, cord connected, Class I.
- The product is high-powered (>1 kW) for professional use and is therefore exempt from the requirements of EN 61000-3-2.
- Kodak Graphic Communications Canada Company is registered to ISO 9001.

European Contact: Israel Sandler, Managing Director, Creo EMEA S.A., a subsidiary of Kodak, Waterloo Office Park, Building E-F, Drève Richelle 161, B-1410 Waterloo, Belgium, Phone +32.2.352 25 11, Fax +32.2.351 09 15.

Burnaby, 10 November 2006

Keith Poulin
Product Safety & Compliance

Kodak Graphic Communications Canada Company
3700 Gilmore Way • Burnaby • BC • Canada • V5G 4M1
Phone 604.451.2700 • Fax 604.437.9891

Figure 43 : Déclaration de conformité CE pour l'unité de retrait des débris

Conformité aux normes de sécurité laser

Le *Périphérique de sortie* Trendsetter a été conçu, testé et estimé conforme aux normes suivantes en matière de sécurité laser :

- Réglementation fédérale américaine 21 CFR 1040.10 conformément aux réglementations du CDRH (Center for Devices and Radiological Health) de la FDA (Food and Drug Administration).
- EN 60825-1, *Safety of Laser Products*

L'étiquette Appareil à laser de classe 1 apposée sur le périphérique de sortie témoigne de sa conformité aux normes susmentionnées. Un exemple d'étiquette est illustré à la page 19.



AVERTISSEMENT : l'emploi de commandes, réglages ou procédures autres que ceux et celles décrit(e)s dans le système d'aide ou le guide de référence visuelle peut entraîner une exposition à un rayonnement dangereux.

Conformité aux normes relatives aux perturbations électromagnétiques et à la compatibilité électromagnétique

Perturbations électromagnétiques (EMI)

Le *Périphérique de sortie* Trendsetter a été testé et reconnu conforme aux limitations imposées aux périphériques numériques de classe A, conformément au paragraphe 15 des réglementations FCC. Celles-ci sont censées offrir une protection raisonnable contre les interférences néfastes produites par le périphérique de sortie dès lors qu'il serait utilisé en environnement commercial.

Cet équipement génère, utilise et émet des fréquences radioélectriques qui, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions de ce guide, risquent de provoquer des interférences néfastes pour les communications radio. L'utilisation du périphérique de sortie en zone résidentielle peut occasionner des interférences néfastes. Vous devez remédier à ces interférences à vos propres frais.

L'étiquette de déclaration de conformité FCC apposée sur le périphérique de sortie témoigne de sa conformité à ces limitations. Un exemple d'étiquette est illustré à la page 20.

Compatibilité électromagnétique (EMC)

Le *Périphérique de sortie* Trendsetter a été conçu, testé et estimé conforme à la directive 2004/108/CE en matière de compatibilité électromagnétique. Il est conforme aux normes CEM suivantes :

- EN 55022, Classe A
- EN 55024
- EN 61000-3-3

Conformité aux normes des émissions sonores

Le *Périphérique de sortie* Trendsetter a été conçu, testé et estimé conforme à la limite maximale de bruit autorisée pour un environnement bureautique, à savoir 70 dB(A). Les émissions sonores produites par le *Périphérique de sortie* Trendsetter ne dépassent pas 69 dB(A) lors d'un test conformément à la norme EN ISO 7779:2001, *Acoustics — Measurement of airborne noise emitted by information technology and telecommunications equipment*.

Index

A

accès de service uniquement, 3, 6, 24, 25, 36
air comprimé, risques liés, 7, 26
arrêt d'urgence
 bouton, 12
 interrupteur, 11
avertissement en cas de stimulateur cardiaque, 7, 26

B

bloc d'alimentation, 23, 24
bloc ventilateur, 22, 25

C

Caractéristiques d'environnement, 43
caractéristiques électriques, 17
Center for Devices and Radiological Health, 42
Certification FCC, 33
certification obligatoire
 émissions sonores, 43
 étiquettes, 17
 IEM/CEM, 43
 sécurité électrique, 40
 sécurité laser, 42
 sécurité mécanique, 40
Conformité IEM/CEM, 43
conformité. *Voir* Certification obligatoire
CSA 60950-1, 40
C-Tick, 17

D

date de fabrication, 17, 27
Déclaration de conformité CE, 41, 42
déclaration de conformité FCC, étiquette, 20, 43
Déclaration de conformité. *Voir* Déclaration de conformité CE
Directive 2004/108/CE relative à la compatibilité électromagnétique, 40, 43
Directive 73/23/CEE relative à la basse tension, 40
Directive 98/37/CE relative aux machines, 40
dispositif coupe-circuit, 5, 11

E

eau, risques liés, 7
électrocution, danger, 6, 22
émissions, 7
émissions sonores, 43
EN 55022, Classe A, 43
EN 55024, 43
EN 60204-1, 40
EN 60825-1, 42
EN 60950-1, 40
EN 61000-3-3, 43
étiquette Attention aux parties mobiles en cas de découplage du dispositif coupe-circuit, 25, 36
étiquette Attention parties mobiles, 36
étiquette d'appareil à laser de classe 1, 19, 43
étiquette d'appareil à laser de classe 4, 29, 37
Étiquette d'avertissement de stabilité, 35
étiquette Danger d'électrocution, 6, 22
étiquette de courant élevé en cas de contact direct, 22
étiquette de déclaration de conformité au CDRH, 20, 42
étiquette de dépassement de couplage de sécurité, 24
étiquette de remplacement de fusible, 23
étiquette du diaphragme de la tête d'exposition, 28, 37
étiquette du panneau laser verrouillé, 21
étiquette du rayonnement de sortie, 29, 37
étiquette du rayonnement laser, 29
Étiquette Émissions de particules dans l'atmosphère, 33
Étiquette sur les émissions gazeuses et de particules dans l'atmosphère, 34
étiquette Tenir les mains éloignées, 23
étiquettes
 Appareil à laser de classe 1, 19, 43
 Appareil à laser de classe 4, 29, 37
 attention aux parties mobiles en cas de découplage du dispositif coupe-circuit, 25, 36
 attention parties mobiles, 36
 Avertissement de stabilité, 35
 avertissement en cas de stimulateur cardiaque, 26
 certification FCC, 33
 certification obligatoire, 17
 Configuration UDRC-BP, 32
 Configuration UDRC-HP, 32
 courant élevé en cas de contact direct, 22
 danger d'électrocution, 6, 22
 déclaration de conformité FCC, 20
 dépassement de couplage de sécurité, 24
 diaphragme de la tête d'exposition, 28, 37
 Émission de particules gazeuses et de particules atmosphériques, 34
 Émissions de particules dans l'atmosphère, 33
 étiquette de déclaration de conformité au CDRH, 20
 identification, 17
 marque CE, 17, 40
 marque CSA International, 17, 27, 40
 panneau laser non verrouillé, 21
 panneau laser verrouillé, 21
 plaque signalétique, 17, 40
 PSI/BAR maximum, 26
 rayonnement de sortie, 29, 37
 rayonnement laser, 29
 remplacement de fusible, 23
 surface chaude, 25
 tenir les mains éloignées, 23
 verrouillage bobine, 23

F

fabrication, date, 17, 27
Fiche technique des substances dangereuses, 6
filtres, 4, 7
fonctionnement, consignes de sécurité, 3
fonctions de sécurité, 9

G

gants de protection, 7
gaz, émissions, 7
Guide de préparation du site chambre du dispositif anti-résidus universel (UDRC), 3

I

identification, étiquettes, 17
incendie, 8
Information Technology Equipment, 40
installation, consignes de sécurité, 3
intercalaires, risques liés, 8
Interrupteur d'alimentation, 8, 10, 11
interrupteur de service principal, 5, 24

L

liquides, risques liés, 7

M

maintenance, consignes de sécurité, 4
marque CE, 17, 40

marque CSA International, 17, 27, 40
maximum, PSI/BAR, 26
messages d'avertissement, à propos, 4
messages de danger, à propos, 4
messages de précaution, à propos, 4
messages de sécurité, à propos, 4
modèle d'approbation réglementaire, 40
MSDS, 6

N

numéro de série, 17, 27

P

panneau laser non verrouillé, étiquette, 21
panneaux
 accès de service uniquement, 6, 21
 dépose, 5, 11
 dispositif coupe-circuit, 9
 dispositif coupe-circuit débloqué, 21
 non verrouillés, 22
 sécurité, 8, 13
panneaux protecteurs, 13
pinces magnétiques, risques liés
 détérioration du tambour, 8
 doigts pincés, 7
 interférences du stimulateur cardiaque, 7
pinces, risques liés
 détérioration du tambour, 8
 doigts pincés, 7
 interférences du stimulateur cardiaque, 7
plaque signalétique, étiquette, 17, 40
plaques, risques liés
 bords de plaques tranchants, 7
 émissions de gaz à partir de supports non approuvés, 7
PSI/BAR maximum, étiquette, 26

R

remarques, à propos, 4
réparation, 5

S

Safety of Laser Products, 42
Safety of Machinery, 40
sécurité
 électrique, 40
 laser, 42
 mécanique, 40
sécurité électrique
 couper l'alimentation électrique, 12
 dépassement de couplage de sécurité, 24
 dépose de panneau, réparation ou modification non autorisée, 5
 étiquette Danger d'électrocution, 6, 22
 étiquette de courant élevé en cas de contact direct, 22
 étiquette de remplacement de fusible, 23
 interrupteur de service principal, 5, 24
 normes, 40
 risque d'électrocution à partir de liquides, 7
sécurité laser
 accès de service uniquement, 5
 bouton d'arrêt d'urgence, 12
 dépose des panneaux, 5, 11
 dispositif coupe-circuit, 9
 étiquette d'appareil à laser de classe 4, 29, 37
 étiquette de danger du panneau laser non verrouillé, 22
 étiquette de dépassement de couplage de sécurité, 24
 étiquette du diaphragme de la tête d'exposition, 28, 37
 étiquette du panneau laser verrouillé, 21
 étiquette du rayonnement de sortie, 29, 37
 étiquette du rayonnement laser, 29
 étiquettes apposées sur les panneaux d'accès, 21
 étiquettes sur la tête d'exposition, 26
 normes, 42
 réparation non autorisée, 5
sécurité mécanique
 dépose des panneaux, 5, 6, 11
 étiquette Attention aux parties mobiles en cas de découplage du dispositif coupe-circuit, 25, 36
 étiquette Attention parties mobiles, 36
 étiquette de danger du panneau laser non verrouillé, 22
 étiquette de dépassement de couplage de sécurité, 24
 étiquette du panneau laser verrouillé, 21
 étiquette Tenir les mains éloignées, 24
 normes, 40
 réparation requise, 10
 table de déchargement, 8, 9, 13, 36
sécurité, messages, 4
solutions de nettoyage, 7
supports, risques liés
 bords de plaques tranchants, 7
 émissions de gaz à partir de supports non approuvés, 7
surface chaude, étiquette, 25

T

table de déchargement, 8, 9, 13, 36
têtes d'exposition thermiques, étiquettes, 26
TSM, 40

U

UL 60950-1, 40

V

verrouillage bobine, étiquette, 23